Lettre du Maire parue dans le Bulletin municipal « VAQ » nov/déc. 2022

Publié le 17 octobre 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous le savez, le contexte géopolitique actuel, additionné à l'impérieuse nécessité de limiter le réchauffement climatique, imposent aux communes un devoir de responsabilité quant à la lutte contre le gaspillage énergétique.

La Ville de Quetigny ne bénéficiera pas de bouclier tarifaire sur les prix des énergies comme cela est le cas pour les foyers ou les petites communes. Ainsi, nous subissons de plein fouet les effets de l'inflation et le coût de l'énergie explosera de plus de 87%, grevant ainsi le budget de notre ville et les projets qu'elle pourra porter et ce dès 2023. Si rien n'est fait, Quetigny verra ses dépenses sur les fluides atteindre plus de 900 000€.

C'est pourquoi, dès cet été, nous avons amorcé une réflexion sur les pistes d'économie d'énergie pour la commune. Ces constats nous conduisent à prendre des mesures importantes en matière de baisse des degrés de chauffe, de réorganisation des utilisations des salles municipales et de changement de nos pratiques collectives.

Ainsi:

- Les établissements scolaires seront à une température de 19° (environ -2° par rapport aux années passées).
- **Certains bâtiments et équipements municipaux** trop énergivores seront fermés durant l'hiver et une réorganisation de l'utilisation des salles se fera au profit de salles mieux isolées thermiquement.
- Les autres salles municipales et les services de la Mairie seront à une température de 19° (environ -2° par rapport aux années passées).
- Les éclairages nocturnes de la Mairie seront coupés et ceux du Château de la Motte s'éteindront à 20h30.
- Les illuminations de Noël seront réduites dans leur nombre et dans la durée.

Par ailleurs, les éclairages nocturnes, déjà abaissés à -50%, pourraient ainsi être réduit à -70% pour ceux passés en technologie LED (ce qui représente environ 40% de l'éclairage public de Quetigny et 100% d'ici deux ans). L'extinction totale des éclairages publics a en revanche été écartée pour des raisons de sécurité. Nous le savons, ces mesures drastiques qui permettront de limiter la flambée du coût des fluides dans notre budget, nécessiteront des adaptations. Cette réflexion sur notre consommation d'énergie devra, à terme, être plus large et

plus pérenne. La sobriété énergétique nous oblige à nous interroger sur nos besoins puis à adapter nos usages à ces besoins pour modifier en profondeur nos modes de

consommation et réduire notre impact sur l'environnement. La Municipalité engagera également en son sein des réorganisations visant à limiter sa consommation et à rendre ses équipements plus performants en matière d'isolation thermique.

Si la hausse dramatique des coûts de l'énergie nous pousse à aller plus loin, la Mairie de Quetigny avait d'ores et déjà engagé des travaux visant à lutter contre le gaspillage énergétique. A titre d'exemple nous avons changé les éclairages de plusieurs équipements en LED afin d'abaisser la consommation d'énergie. Par ailleurs, le raccordement de plus de 30% du parc habité et de bâtiments publics de Quetigny à la chaufferie urbaine permet une maitrise des coûts au regard de l'explosion du prix de l'électricité et du gaz que l'on connait. De même, la réfection du réseau de chaleur du groupe scolaire Les Huches permettant une séparation des circuits par zone d'occupation représentera une économie de plus 5 500 € par an.

Enfin, l'hiver approche et nous devrons trouver des solutions acceptables pour la population qui ne pourra pas se priver de chauffage. C'est pourquoi, la majorité municipale va plus loin et étudie la possibilité de mettre en œuvre des aides auprès des habitants de Quetigny en situation de précarité énergétique.

Je sais pouvoir compter sur une responsabilité collective de tous les acteurs de notre ville pour durablement endiguer cette surconsommation énergétique et les conséquences néfastes qu'elle entraine pour notre budget et notre planète.

Rémi DETANG

Maire de Quetigny de Côte-d'Or Vice-président de Dijon Métropole Président de l'EPFL